

Enseignement à la Thérapie Holotropique et Respiration transpersonnelle

*La Respiration Holotropique, les états élargis de conscience,
l'accompagnement en Respiration Holotropique
et le travail de groupe.*

Un enseignement, une spécialisation.

Cet enseignement est à la fois :

- un module du programme général d'enseignement en psychothérapie de l'IRETT,
- une spécialisation pour des thérapeutes, psychologues, psychiatres, psychanalystes formés dans d'autres méthodes.

Pour une présentation détaillée de la Respiration Holotropique, merci de vous reporter au document du site intitulé « La Respiration Holotropique ».

Prérequis et accès à l'enseignement

- Un parcours thérapeutique personnel suffisant,
- Avoir réalisé au moins 3 expériences de Respiration Holotropique en groupe, dont 2 au minimum avec les enseignants de ce programme, au préalable,
- Pour l'inscription, envoyez un bulletin d'inscription ou contactez l'IRETT par téléphone. Après un entretien avec un des responsables, vous recevrez un dossier de préinscription,
- Il vous sera demandé de rédiger un « parcours de vie » et une lettre de motivation,
- Ensuite les enseignants décideront de votre admission et des conditions de votre cursus.

Organisation du parcours

Ce module est organisé autour de plusieurs pôles :

- Un module principal en résidentiel (6 regroupements de 5 jours),
- Trois modules théoriques et pratiques non-résidentiels (voir liste ci-dessous)
- Du travail personnel de lecture, recherche et entraînement (entre les sessions),
- Au minimum 2 séminaires expérientiels à thème intégrant la Respiration Holotropique ou Aqanima (voir liste ci-dessous), et 2 autres séminaires pour totaliser au minimum 7 autres expériences en Respiration Holotropique en dehors de l'enseignement (cela inclut les RH prérequis).
- Un minimum de 6 assistanats dont 3 avec des formateurs de l'IRETT, les autres pouvant être effectués avec des praticiens certifiés par l'IRETT ou un autre institut en lien avec l'IRETT,
- une supervision spécifique (2 jours au total) en Thérapie Holotropique avec un thérapeute accrédité par l'IRETT.

Module principal

Avec 6 sessions de 5 jours (une par trimestre en moyenne), en groupe de 24 personnes maximum, ce module s'étend sur une période de 18 mois à 2 ans. Enseignement théorique et technique approfondi, il est basé essentiellement sur la pratique et la maîtrise de la Thérapie et Respiration Holotropique.

Ce module est animé par deux thérapeutes Bernadette Blin et Jean Frédéric Motchane en région parisienne, par Brigitte Chavas et Bruno de Raemy dans l'Ain. Quelques intervenants extérieurs y participent également.

L'enseignement est centré sur la théorie des états élargis de conscience, la mise en pratique de la méthode, l'accompagnement en Respiration Holotropique et la cartographie de la psyché proposée par S. Grof.

Ce module demande un réel engagement et une implication personnelle importante dans un processus de transformation intérieure visant à développer notre capacité d'écoute, notre « résonance » dans la relation à l'autre autant qu'à nous-mêmes.

Apports théoriques

- Théorie et pratique de la Thérapie Holotropique,
- Les états élargis de conscience et l'état transpersonnel,
- Le travail corporel et énergétique,
- L'utilisation de la musique, et ses effets en thérapie,
- Une vision historique de l'inconscient : de Freud à l'inconscient transpersonnel,
- Les matrices périnatales de Grof et les systèmes COEX,
- Le chamanisme et ses liens avec la psychothérapie transpersonnelle,
- L'utilisation thérapeutique des rituels,
- L'accompagnement et le cadre thérapeutique dans le contexte des états élargis de conscience,
- Indications et contre-indications à la Respiration Holotropique,
- Risques et dangers liés à la modification de l'état de conscience,
- Les émergences spirituelles et leur accompagnement,
- Les résistances.

Apports techniques et expérimentiels

Toujours en résidentiel, les regroupements sont des temps forts de découverte, de vécu, d'entraînement et d'expérimentation :

- Exercices corporels : mouvements, danse, rythmes, conscience corporelle...
- Respirations : Respiration Holotropique, Aquanima (optionnel) et exploration d'autres voies intégrant le souffle pour du travail thérapeutique en groupe autant qu'en individuel,
- Autres techniques visant à l'élargissement de la conscience : transe, rythmes, sweat-lodge, voyage au tambour...
- Exercices de circulation de l'énergie et d'écoute énergétique, au niveau individuel et collectif,
- Le positionnement gestaltiste pour saisir la présence à l'instant dans la relation à soi et à l'autre et faciliter l'intégration des expériences,
- Différentes pratiques de méditation,
- Analyse des vécus partagés en groupe, autour de la pratique professionnelle et des assistanats,
- Travail sur la relation appliqué dans le présent du groupe,
- Practicums.



À côté des échanges personnels, des temps sont réservés à des aspects plus didactiques sur la pratique ou sur des questions qui y sont liées.

Des intervenants qualifiés interviennent sur des thèmes spécifiques. Recherche et expérimentation sont valorisées pour enrichir techniques et pratique. Vous serez invités à prendre une part active à l'élaboration affinée du programme de chaque module.

Le travail personnel

Il consiste à vous documenter, lire, rechercher, expérimenter, travailler en sous-groupe, autour des thèmes abordés et en fonction de vos intérêts personnels.

Vous aurez la possibilité de préparer des séquences de travail soit pour tester une pratique que vous voulez développer, soit pour vous exercer à l'animation de groupe, faire partager des outils que vous maîtrisez, présenter un exposé théorique sur un des sujets programmés, élaborer des séquences de musique pour le travail en respiration, préparer une induction, etc.

Trois modules obligatoires

Pour ceux qui veulent obtenir la validation du cursus en Thérapie Holotropique.

Ces modules font partie des modules obligatoires du programme de psychothérapie transpersonnelle à l'IRETT.

Symboles, mythes et images dans la psychologie transpersonnelle.

Animation : Carole Sédillot

4 jours ou 32 heures

Le sacré nous parle sous des formes infiniment variées dans nos relations à nous-mêmes, aux autres, à la nature. Comment accueillons nous ces expériences, particulièrement celles qui sont liées aux images personnelles (visions, rêves) et collectives (légendes mythes) ? Comment peuvent-elles donner un sens, devenir un guide sur notre chemin ? Comment ouvrir tous nos sens à ces moments privilégiés ? En quoi le cadre de la psychologie transpersonnelle nous aide t-il dans cette stimulation des expériences et dans leur intégration dans la vie quotidienne ? Nous aurons l'occasion de vivre et partager ces expériences et aussi de réfléchir ensemble sur ce vécu et sur notre place de thérapeute dans la perspective transpersonnelle.

Histoire et actualité du Transpersonnel

Animation : Bernadette Blin

2 jours ou 16 heures

Au-delà de la posture du psychopraticien transpersonnel et des méthodes spécifiques enseignées, nous commençons à entrer dans la communauté des praticiens transpersonnels. Comment ce mouvement et les bases théoriques du transpersonnel ont-ils été élaborés ? Quels sont les fondements à la base de cette nouvelle approche en psychologie et en psychothérapie ? Quel est le panorama de ce mouvement transpersonnel (organisations, associations, courants) dans la réalité d'aujourd'hui en France et dans le monde ? Quel est ce « paradigme transpersonnel » ouvert sur le monde de demain ?



Quelles sont les spécificités d'un praticien en thérapie transpersonnelle (posture, outils, références, dimension philosophique, etc. ?)

Après des exposés théoriques de présentation, nous expérimentons par des exercices, des visualisations et des mises en situation ce qui est spécifique d'une thérapie transpersonnelle.

Approche clinique des expériences exceptionnelles ou extraordinaires.

Animation : Nicolas DUMONT

2 jours ou 16 heures

La pratique clinique et thérapeutique nous confronte aux expériences extraordinaires : phénomènes psi (psychokinèse, télépathie, clairvoyance, ...), poltergeists, OBE (Out of Bodies experiences), NDE (Near Death Experiences), visions de défunts, synchronicités, hantises et possessions, etc. Elles peuvent émerger au cours du travail, être évoquées par les patients, ou encore être le symptôme qui les amène à consulter.

Qu'elles soient brutales ou « chroniques », ponctuelles ou foisonnantes, persécutrices ou magnifiques, spontanées ou provoquées (pratiques psycho-spirituelles), ces expériences sont loin d'être toujours vécues dans la quiétude ! Entendre des voix quand on est un matérialiste convaincu ou un spirite kerdécien n'a pas la même portée...

Loin des représentations communes, ces expériences, aussi magnifiques qu'elles puissent être (à l'instar d'une NDE positive) peuvent parfois faire l'effet d'une bombe sur le psychisme. Elles sont alors sources d'angoisse pour le sujet et sont susceptibles, quand elles ne sont pas d'emblée pathologisées par la psychiatrie, de faire exploser la vision du monde du sujet en le mettant en conflit avec son propre paradigme. Par ailleurs, ceci met également en tension son entourage qui, souvent inquiet, perçoit classiquement ces expériences comme au mieux un trop d'imaginaire, au pire du délire...

Les « expérienceurs » sont ainsi pris entre d'une part le regard du monde classique qui pathologise leur expérience et les cartes multiples et variées de différents thérapeutes ou tradi-praticiens qui se révèlent autant une richesse qu'une jungle pour qui n'a aucun repère.

Enfin, si chez l'adulte ces expériences soulèvent tant de questions, qu'en est-il chez l'enfant et l'adolescent dans sa famille ? Quels regards les parents portent sur ces expériences et quelles conséquences pour l'enfant et son développement ? Parfois, ces expériences se révèlent traumatiques et font le lit de fixations pathologiques du développement de l'enfant ou de l'adolescent.

Au cours de ce week-end, nous aborderons les questions suivantes :

Quelles sont ces expériences ? Quel regard porte la parapsychologie clinique sur ces expériences ? Comment les aborder dans un cadre clinique et thérapeutique soucieux de l'autonomie psychique du sujet et respectueux de ses références culturelles ? Comment articuler ces expériences à la psychopathologie ? Comment intégrer ces expériences dans une démarche de psychothérapie ou de développement personnel ? Comment le thérapeute peut-il intégrer ses propres capacités psi au sein de sa pratique thérapeutique ? Quel abord chez l'enfant et l'adolescent ?



Séminaires expérientiels à thème

Vous devez effectuer 2 séminaires à thème au minimum proposé par l'un des enseignants en Thérapie Holotropique de l'IRETT.

Ces séminaires sont proposés sur le site bernadetteblin.fr et sur souffletherapie.net.

Les assistanats

Minimum 12 jours ou 88 heures

Parallèlement, au cours de son cursus, chaque étudiant devra être assistant dans des groupes de thérapie holotropique, au moins 3 avec des enseignants de l'IRETT et 3 peuvent être réalisés avec des praticiens certifiés par l'IRETT ou par un autre institut en lien avec l'IRETT.

Supervision

Il est demandé 2 jours de supervision (ou 4 demi-journées ou 16 heures) en groupe avec l'un des enseignants ou superviseurs habilités par l'IRETT.

Validation du cursus

A l'issue de votre cursus, vous obtiendrez une **attestation d'aptitude à la pratique de la Thérapie Holotropique - IRETT**.

L'obtention de cette attestation est soumise à plusieurs critères. Il vous faudra avoir :

- effectué un minimum de 15 Respirations Holotropiques en tant que « client » (incluant les RH du cursus),
- suivi une psychothérapie suffisante,
- reçu un enseignement de thérapeute (à l'IRETT ou dans un autre institut) ou être en cours d'acquisition de cet enseignement (en cours de 2ème cycle à l'IRETT par exemple), c'est-à-dire, avoir l'autorisation de recevoir des clients,
- suivi l'enseignement complet à la Thérapie Holotropique,
- effectué un minimum de 6 assistanats auprès de thérapeutes habilités par l'IRETT dont 3 minimum avec des enseignants de l'IRETT en Respiration Holotropique,
- renvoyé tous les comptes-rendus demandés et acceptés par les formateurs,
- suivi une supervision pour la Respiration Holotropique (2 jours ou 4 demi-journées) avec un superviseur habilité par l'IRETT,
- rédigé un article, un exposé, un cas qui sera présenté lors d'une journée de validation et qui montre votre implication dans ce travail, votre questionnement, vos recherches ou vos innovations ou expérimentations
- reçu une évaluation positive des enseignants en Thérapie Holotropique.

Cette attestation de praticien en Thérapie Holotropique – IRETT ne peut être délivrée qu'un an au minimum après la fin du cursus, mais il n'y a pas de délai maximum.



Coût et facturation

Le coût du module principal (6 sessions de 5 jours) est de **4650 € TTC**

Le tarif des modules complémentaires sera fonction du tarif au moment où vous exécuterez ces modules

Les modalités de paiement seront actées dans votre convention, les étalements sont possibles.

Prévoyez l'hébergement en plus (vous le réglerez directement sur place, aux centres de stages qui nous accueillent).

Inscriptions

Pour vous inscrire au programme d'enseignement à la Thérapie Holotropique, demandez-nous un dossier que vous complétez et nous renverrez avec :

- votre dossier de candidature,
- un parcours de vie (CV + autobiographie) faisant apparaître les moments-clés de votre vie qui vous paraissent avoir été déterminants pour être qui vous êtes aujourd'hui, ainsi que vos thérapies et formations,
- une lettre de motivation.

Votre dossier sera étudié par les deux enseignants de ce cursus et vous recevrez alors une convention.

Modalités de désistement

Délai de rétractation

A compter de la signature de la convention, vous disposez d'un délai de 10 jours pour vous rétracter en informant l'IRETT par courrier en recommandé avec AR. Dans ce cas, aucune somme ne sera exigée.

Annulation de la commande par l'IRETT

Vous êtes tenu de régler l'ensemble des modules auxquels vous avez participé. Les sommes payées d'avance seront intégralement remboursées si elles dépassent le montant correspondant au nombre de jours d'enseignement dispensés.

Désistement de l'étudiant lui-même

Il est rappelé que si, par suite de force majeure dûment reconnue, l'étudiant est empêché de suivre le programme d'enseignement, il peut rompre la présente convention de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées à l'institut IRETT.

En revanche, en cours de la présente convention, et sous réserve du respect du délai de rétractation, pour toute annulation portant sur toute ou partie de la commande dans un délai inférieur à 10 jours avant le début de chaque module* et, indépendamment du cas de force majeure, l'étudiant s'engage à verser à l'IRETT une indemnité de dédit correspondant au prix de l'enseignement inexécuté.

*Attention, ne pas confondre module et session, un module pouvant être composé de plusieurs sessions



Dates des prochains cycles

En région lyonnaise, à Val d'Or (Ruffieu)

Animation : Brigitte Chavas et Bruno de Raemy

- Du 23 au 27 avril 2016
 - Du 29 juin au 3 juillet 2016
 - Du 28 septembre au 2 octobre 2016
 - Du 25 au 29 janvier 2017
 - Du 20 au 24 mai 2017
 - Du 20 au 24 septembre 2017
- **Pour les autres modules, reportez-vous au site qui vous communiquera les prochaines dates programmées.**

Mis à jour le 21 mars 2016